

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2168

présenté par

Mme Trastour-Isnart, Mme Audibert, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Emmanuel Maquet,
Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Boëlle, Mme Corneloup, Mme Louwagie, M. Ravier,
M. Viala et Mme Bouchet Bellecourt

ARTICLE 12

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'opportunité de la mesure défendue par cet article. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Parlement doit pouvoir constater l'opportunité de la mesure défendue par ce présent article.